



HARMONIE MUTUELLE DEVIENT LA PREMIERE ENTREPRISE MUTUALISTE A MISSION

Paris, le 9 juillet 2021 – A l'issue de son Assemblée Générale du 6 juillet, Harmonie Mutuelle est officiellement devenue la première Entreprise Mutualiste à Mission. Par l'affirmation et l'inscription dans ses statuts d'une Raison d'Être, cette nouvelle étape, donne aux valeurs de la mutuelle une nouvelle dimension. Cette démarche est le fruit d'une concertation collective menée avec l'ensemble de ses parties prenantes, qui réaffirme la force de son modèle et sa mobilisation autour des grands enjeux de société.

LA RAISON D'ÊTRE D'HARMONIE MUTUELLE :

« Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs. »

UN NOUVEAU STATUT QUI REAFFIRME L'IMPACT SOCIAL ET SOCIÉTAL DE LA MUTUELLE

Les délégués élus d'Harmonie Mutuelle ont adopté à 98% le statut de « société à mission » (introduit par la loi Pacte en 2019) entérinant sa Raison d'Être et ses objectifs sociaux et environnementaux. L'impact positif sur la société que la mutuelle s'engage à générer, est désormais contractuel.

La Raison d'Être, qui va orienter notre action sur le long terme, est au cœur du positionnement historique d'Harmonie Mutuelle et pose un constat fondamental : améliorer la santé des personnes et de la société passe notamment par l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel (qualité de l'air, de l'eau, pollution diverse) et socio-économique (qualité des relations sociales, amicales, familiales, niveau de stress, conditions de travail...). Harmonie Mutuelle souhaite donc agir directement sur ces facteurs pour contribuer à une meilleure santé des individus et de la société.

Pour y parvenir, Harmonie Mutuelle a défini quatre objectifs sociaux et environnementaux :

- Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société ;
- Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement ;
- Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires ;
- Faire vivre l'engagement mutualiste et son modèle d'entreprise à impacts positifs.

Catherine Touvrey, Directrice Générale d'Harmonie Mutuelle déclare : « *Cette évolution va bien au-delà d'un simple changement de statut. Devenir Entreprise Mutualiste à Mission, c'est donner encore plus de sens aux relations établies avec les entreprises qui nous font confiance. C'est les encourager, elles aussi, à passer à l'action. La démarche que nous initions a pour ambition de faire bouger les lignes, bien au-delà de notre mutuelle, en inspirant tous les collectifs que nous rassemblons.* »

» UNE DEMARCHE QUI INSCRIT DES ENGAGEMENTS D'HARMONIE MUTUELLE DANS LA CONTINUITE

Harmonie Mutuelle protège 5 millions de personnes, 65 000 entreprises clientes et 140 000 entrepreneurs. Elle agit pour une société plus inclusive, plus solidaire et plus respectueuse de l'environnement. Actrice de l'Économie Sociale et Solidaire, la mutuelle a toujours été créatrice de valeur pour la société. Sa vocation non lucrative et son ancrage dans les territoires lui ont permis de renforcer l'accès aux soins pour tous, d'œuvrer pour une protection sociale étendue et de promouvoir une société de solidarités.

Les solutions que la mutuelle apportent à la société doivent répondre aux nouvelles problématiques sociales et environnementales.

« *La dimension écologique est une dimension importante pour la santé. Nous souhaitons donc renforcer notre action en sensibilisant nos entreprises clientes et nos adhérents, en réfléchissant à des actions, voire des offres possibles. Au titre de l'exemplarité, nous nous devons également de faire grandir cette dimension en interne* », souligne **Virginie Malnoy, Directrice Nouveaux Modèles chez Harmonie Mutuelle.**

» L'INCARNATION DU POUVOIR DU COLLECTIF

L'écoute, le partage et l'action collective constituent l'ADN mutualiste d'Harmonie Mutuelle. C'est sur ces fondamentaux que la mutuelle a invité ses parties prenantes à participer à la réflexion autour du changement de statut.

Un dispositif de concertation inédit a été mis place :

- Une réflexion en interne a été initiée en octobre 2020 pour définir la future Raison d'Être en revisitant les textes fondamentaux de la mutuelle. 17 thématiques majeures ont été dégagées et discutées au sein de différents cercles de la mutuelle (séminaire du management, observatoire des adhérents, commissions d'élus...).
- Entre janvier et mai 2021, une campagne massive de consultation et de concertation a été lancée. L'ensemble des parties prenantes de la mutuelle mais aussi des consommateurs-citoyens non adhérents, se sont mobilisés pour réfléchir aux futurs objectifs sociaux et environnementaux.
 - Une consultation en ligne ouverte aux collaborateurs, délégués élus et adhérents de la mutuelle, organisée avec des experts en Intelligence Collective Massive a généré près de 348 000 contributions ;
 - Un dialogue de concertation avec des groupes de consommateurs et citoyens ;

- Les « Rendez-vous de l'Entreprise Mutualiste à Mission » réunissant environ 200 collaborateurs de la mutuelle chaque mois ;
- Plus innovant encore, des ateliers de co-construction permettant la rédaction et la publication de 21 récits prospectifs sur le monde et sur la santé de demain.

Au dernier trimestre 2021, les 4 objectifs seront déclinés en engagements concrets et opérationnels. Un comité de mission composé de collaborateurs, de représentants des adhérents, de salariés et de la société civile... sera nommé et chargé d'établir un rapport d'impact annuel pour l'Assemblée Générale. Un organisme tiers indépendant, chargé de vérifier l'exécution de la mission et de produire un avis, sera également choisi.

Le futur plan stratégique opérationnel 2022 – 2026 d'Harmonie Mutuelle inscrira les engagements fixés en tant qu'Entreprise Mutualiste à Mission et établira la feuille de route pour déployer de nouvelles actions en faveur d'un modèle économique et social durable, respectueux de la santé et du bien-être de chacun.

Découvrez notre film d'inspiration : <https://rapport-annuel.harmonie-mutuelle.fr/notre-raison-d-etre/>

Consulter notre Rapport Annuel digital 2020 : <https://rapport-annuel.harmonie-mutuelle.fr/>



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 65 000 entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 5 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 200 représentants élus, l'implication de nos 4 978 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, Avançons collectif

[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)





À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection social en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales.

En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. L'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros.

Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable.

www.groupe-vyv.fr

CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, paufriere@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02

Fatoumetou Cissé, fcisse@hopscotch.fr, +33 1 41 34 22 97

Hopscotch PR, TV et radios

Marie Laurens, mlaurens@hopscotch.fr, + 33 1 41 34 21 86



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.